




Travaux sur la route de Sachet

Les travaux de rénovation des infrastructures souterraines et de la chaussée sur la route de Sachet vont débuter vers la fin du mois de mai. Ces travaux ont pour but la remise en état du réseau d'eau potable, des réseaux d'évacuation des eaux de surface et des eaux usées, du réseau électrique et de l'éclairage public.

 Une piste cyclable et un trottoir seront aménagés sur la voie montante afin d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes. Ces travaux permettront également de mettre en conformité les arrêts de bus du Bas de Sachet avec les normes de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées et de terminer ainsi la rénovation des arrêts du bus de notre Commune.

Les travaux vont s'étaler jusqu'en été 2024 par tronçons successifs d'environ 150 mètres en commençant par le bas de la route. Malgré les feux de circulation qui seront installés pour permettre une circulation alternée dans les deux sens, il faut s'attendre à quelques perturbations du trafic. Le Conseil communal recommande aux habitants du haut du village d'éviter la route de Sachet et d'utiliser la route de Boudry et la route de Bevaix pendant la durée des travaux. Merci d'avance pour votre compréhension.

Modernisation de la gare du Littorail à Areuse

Pour répondre aux normes de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées et moderniser l'infrastructure ferroviaire, TransN va réaliser d'importants travaux à la gare d'Areuse et sur la ligne jusqu'à Colombier.

Ces travaux entraîneront une interruption du trafic ferroviaire entre Boudry et Colombier du 1er mai au 4 septembre 2023. Un bus de remplacement sera mis en place entre Areuse Littorail et Colombier Littorail. L'horaire sera adapté en conséquence y compris sur la ligne du bus 613 qui dessert le village de Cortaillod. Il est conseillé de consulter l'horaire en ligne pendant cette période.

Bornes de recharge pour véhicules électriques

5 bornes ont été mises en service aux endroits suivants :

- Parking de Cort'Agora (2 emplacements)
- Parking du Carraz (2 emplacements)
- Parking de l'Administration communale (2 emplacements)
- Parking de la rue des Vergers (2 emplacements)
- Parking de la Gouille (2 emplacements)

Les modalités d'utilisation figurent sur les bornes.

Noctambus

Le Noctambus permet aux noctambules de rentrer à la maison en toute sécurité durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche. C'est le moyen le plus sûr pour les amoureux et amoureuses de la nuit de rentrer chez eux. Prix du billet: 7 fr. par personne, valable pour une simple course, sans reconnaissance des autres titres de transport. Carnet de 6 courses (au prix de 5) : 35 fr.

Les carnets sont en vente à l'Administration communale ainsi qu'au bureau commercial TransN de la Place Pury. Pensez-y, c'est une bonne idée cadeau pour les jeunes !



Pollution du réseau d'eau

La Commune de Cortaillod se réjouit de pouvoir annoncer un retour à la normale de la distribution d'eau potable dans le village et tient à apporter quelques explications à la population quant à l'origine de la contamination du réseau en octobre 2022 et aux mesures prises afin qu'un tel événement ne se reproduise plus.

Origine de la pollution

L'enquête menée a révélé que la ressource principale en eau de la Commune de Cortaillod, la nappe phréatique de La Tertillière, a été contaminée par des bactéries. Un amoncellement de branches dans le canal de La Tertillière a provoqué un déversement d'eau contaminée du canal dans la zone de captage du puits de La Tertillière. L'eau polluée s'est infiltrée et a contaminé la nappe. Après l'assèchement de la zone, la contamination a rapidement diminué et l'eau de la nappe est désormais à nouveau potable.

Le canal de La Tertillière est alimenté par le Vivier, lui-même alimenté par l'Areuse. Des analyses bactériologiques de l'eau, effectuées en différents points en amont de La Tertillière, ont montré que l'eau de l'Areuse était dégradée avant d'arriver sur le territoire communal.

Mesure prise pour éviter tout nouvel incident

La Commune de Cortaillod a entrepris des travaux au puits de La Tertillière afin d'y installer un appareil de traitement de l'eau par UV. Cette installation permet d'éliminer les bactéries éventuelles et de garantir une eau consommable au robinet.

La Commune va également se pencher, en collaboration avec les services de l'Etat, sur les questions de sécurisation de la nappe phréatique et de débordements possibles du canal de La Tertillière.

La Commune tient à remercier la Ville de Boudry qui nous a fourni l'eau potable durant la réalisation des travaux.

Taille des haies et entretien des parcelles

Nous rappelons aux propriétaires qu'il leur appartient de veiller à la taille des arbres et des haies plantées en bordure de la voie publique de manière à ne pas gêner la circulation, ni en limiter la visibilité et ceci tout au long de l'année.

Les propriétaires sont également tenus d'entretenir régulièrement leur parcelle dès le début de la végétation afin d'éviter entre autres tout risque d'embrasement en période sèche, de dérochement de talus ou autres aléas pouvant entraîner des dégâts aux parcelles voisines.

En cas de gêne manifeste et après avertissement, les travaux de taille et d'entretien des parcelles privées seront exécutés par une entreprise privée aux frais des propriétaires concernés. Les contrevenants seront dénoncés au Ministère public.